
Procès-verbal de la 103^{ème} Assemblée Générale ordinaire de l'APB Vésenaz, le 31 mars 2026 – 19h00

74 membres présents à l'AG 2026

Pour plus de détails se référer à la présentation powerpoint du 31.03.2026, annexée.

L'ordre du jour :

1. Nomination des scrutateurs
 2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2025
 3. Admissions, démissions, radiations et décès
 4. Rapport du Président et Cap Formation
 5. Rapports sur les diverses activités des autres Caps
 6. Rapport sur la Plateforme « mon bateau »
 7. Rapport du Trésorier et des Vérificateurs de comptes
 8. Approbation des comptes et décharge au comité sortant
 9. Élection du Président
 10. Élection du Comité
 11. Nomination des Vérificateurs de comptes
 12. Révision des statuts APB : (suite) Tarifs jeunes 18-25 ans
 13. Journal de l'APB
 14. Présentation du budget 2026 et fixation des cotisations 2027
 15. Propositions de nouveaux événements APB
 16. Divers
-

Le Président, Olivier von Arx, remercie les membres de l'APB d'être venu aussi nombreux pour cette Assemblée Générale qu'il déclare ouverte. Il remercie également M. Carillo, conseiller administratif de Bellevue, pour sa présence et informe que le conseiller d'État M. Walder et le chef de la Capitainerie M. Vincent rejoindront l'assemblée après 20h00.

11 membres APB se sont excusés pour ce soir ainsi que Mme Giovanna Fanni et M. André Christin, membres d'honneur.

Le Président présente le comité 2025, tous présents ce soir :

- Lise Zogmal, Secrétaire générale
- Patrick Daenger, Trésorier coach
- Cédric Godier, Trésorier
- Pierre Dupanloup, Communication, Manifestation, coach
- Christophe Leisi, Assistant administratif

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des sujets pour le point DIVERS.
Trois membres annoncent leurs points qui seront abordés en fin de séance.

1. Nomination des scrutateurs

2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 25 mars 2025

Les scrutateurs sont désignés et le procès-verbal de l'AG 2025 est adopté à l'unanimité.

3. Admissions, démissions, radiations et décès

À fin 2025, l'APB comptait 1274 membres qui se répartissent en 767 voiliers, 414 moteurs et 93 membres « avec bateau non-annoncé ou sans bateau ».

Au cours de l'année 2025, l'APB a enregistré 51 admissions, 33 démissions et la radiation de 29 membres (pour non-paiement de 2 ans de cotisation).

Les nouveaux membres 2025 et 2026 (à ce jour) ont pu rencontrer le comité lors de la soirée de bienvenue du 19 février 2026.

Un hommage est rendu aux 5 membres décédés en 2025, le Président réitère ses condoléances à leurs familles :

- Georges Kyriazis (5 mars 2025)
- Bernard Morel (25 mars 2025)
- Alfred Jaquenoud (4 juin 2025)
- Dolores Major (23 août 2025)
- Claude Dupertuis (30 août 2025)

4. Rapport du Président et Cap Formation

- Supervision des divers Caps.
Cela a demandé de nombreuses séances et d'énergie au Comité
- Suivi et réalisation des différents événements APB
- Séances avec la Capitainerie
- Mise en place de la plateforme de vente de bateaux et suivi avec la Capitainerie
- Formation et coaching pour Christophe Leisi qui s'occupe de l'administratif
- Suivi des formations des grues et gestion du compte grues
- Nomination à la commission des ports : Olivier von Arx, commissaire ;
Lise Zogmal, suppléante
- Nous avons déploré la démission de 2 personnes du Comité en cours de mandat
 - du responsable de la Communication (en mai 2025) Jehan Khodl
 - du responsable de Formation (en septembre 2025) Sébastien PenaCeci nous a amené à la décision suivante : à l'avenir, le membre qui prendra en charge une tâche devra l'assumer durant le mandat complet.

Rapport du Cap Formation

- formation grue électrique : 4 cours (31 grutiers ; 26 grutiers APB)
 - formation grue manuelle : 4 cours (17 grutiers ; 16 grutiers APB)
- Données par M. Philippe Bergonzoli, instructeur Swisssécurité

Mise en place de 2 nouveaux cours qui ont rencontré un franc succès :

- cours « électricité navale » suivi par 12 membres APB. Instructeur M. Nicolas Fuchs
- cours « moteur diesel », suivi par 12 membres APB. Instructeur M. Aurélien Baitan.

Un grand remerciement à ces 3 formateurs.

5.1 Cap « Coups de mains »

Le Président remercie les membres de ce groupe pour leur aide lors des événements APB 2025. Leur participation a permis que ces événements rencontrent un grand succès et occasionnent des moments de partage très conviviaux.

5.2 Rapport du Cap « Matériel »

Les membres de ce groupe se sont occupés :

- de la réservation des Bers, des Karchers et de l'accompagnement des grutiers.
- du compte "grues portuaires" (électriques) => La gestion de ce compte est lourde à gérer, il est important de s'assurer que le paiement de chaque utilisateur soit bien effectué sur le compte de l'APB.

- des Karchers, ils ont plus de 20 ans de service, leur entretien devient coûteux et un remplacement a été programmé. Ainsi les Karchers des Pâquis et des Eaux-Vives ont été changés par du neuf durant l'année 2025.

Nous réfléchissons à la mise en place d'une réservation informatisée des Karchers et à l'amélioration de l'état des bers sur les 3 sites.

Un grand merci aux responsables des ports : Pierre Dupanloup pour le port Choiseul (prochainement remplacé par Jonathan Kaltenrieder) ; Christophe Leisi pour les ports Pâquis & Wilson ; Sébastien Pena pour le port des Eaux-Vives.

La mise à disposition de notre matériel est toujours très appréciée. En 2025, 479 utilisations des Karchers et 112 réservations de bers de Bers. Ce service est en augmentation par rapport aux années précédentes. Il est donc important de bien entretenir ce matériel.

5.3 Rapport du Cap « Manifestations »

En 2025, le calendrier standard a été maintenu, mis à part pour le Bol d'Or où nous n'avons pas trouvé de solution de remplacement de location d'un bateau d'accompagnement. L'idée serait d'élargir des événements ponctuels à l'attention de tous les navigateurs (pas forcément membres APB) dont un exemple a eu lieu le 5.02.2026 avec la conférence d'Andrew Cassels qui a rencontré un franc succès. Remerciements adressés à Victor et Mustapha pour l'organisation de cette soirée.

Le Swiss Boat Show 2025 n'ayant pas eu lieu, l'APB, en collaboration avec « Hélène 1913 » et « Simone Evasions », a organisé le P'tit Salon Nautique le 22.11.2025 à Port Choiseul. Lors de cette journée, des animations sur le matelotage et Léman Nautisme ont été proposées ainsi qu'une table ronde sur le Partage de bateaux. Nous travaillons pour que ce P'tit Salon Nautique se fasse à nouveau cette année.

Sponsoring par l'APB

- Régates Juniors du CNH
- Lunch de la Double du CNV

Événements ayant eu lieu en 2025 :

- Soirée d'accueil des nouveaux membres (10 avril)
- Puces Nautiques du CNV (samedi 10 mai)
- Apéro Pique-nique d'Hermance (16 mai)
- Apéro Pique-nique du Creux-de-Genthod (vendredi 5 sept)
- Régate «La Double APB / CNV» Choiseul (27-28 sept)
- Soirée des membres APB (mardi 7 octobre)
- P'tit salon Nautique Choiseul (22 novembre)

5.4 Rapport du Cap « Communication »

Avec la démission de Jehan Khodl, la charge de publier les newsletters et les bulletins s'est retrouvée en majorité sur les épaules de Pierre Dupanloup, heureusement aidé par quelques membres.

En 2025, publication de 4 bulletins, envoi de 8 Newsletters et de 6 sondages.

Pierre profite de cette assemblée pour réitérer la demande d'articles pour les bulletins et encourage les membres à ouvrir les Newsletters et répondre aux sondages. Malheureusement le taux de réponses reste relativement bas (*cf Powerpoint pages 15-16*). Par contre, le sondage sur

la Loi sur la Navigation avec son taux de réponses de 369 a montré l'intérêt des membres **sur** ce point et a permis une analyse complète.

L'ambition pour ce Cap serait la création de tutos pour les navigateurs, la mise à jour du site APB, l'intégration de réseaux sociaux afin d'attirer les plus jeunes. Pour toutes ces tâches, la création d'un poste à 20% est en discussion.

Résultat provisoire du sondage provisoire concernant la diffusion du bulletin APB

- 33 réponses pour le format papier
- 32 réponses pour la version informatique

Il est cependant dommage du peu de retour des 1274 membres actuels que compte l'APB.

Pour rappel, depuis 2007, tous les bulletins APB sont téléchargeables depuis le site www.apb.ch

5.5. Rapport du Cap Navigation & Partage de bateaux

Jean-Claude et Lise présentent les principaux objectifs du projet : mettre en mouvement les bateaux « ventouses », entraide pour l'entretien, permettre à des propriétaires ne pouvant plus naviguer pour raisons diverses de pouvoir sortir, à des jeunes de s'exercer à la navigation. Les partages ayant déjà eu lieu ont permis des moments sympathiques et un bel échange de solidarités.

Pour formaliser ces partenariats, afin que chacun se sente en sécurité, 3 conventions sont en phase d'être présentées à des juristes. Une fois finalisées, elles seront présentées aux membres. Dans ce contexte, une conférence avec notre partenaire AXA assurance aura lieu prochainement et permettra de poser les questions sur le thème des assurances qui préoccupent les propriétaires de bateaux.

En gestation pour le futur : utiliser la navigation comme outil pour renforcer la santé tant mentale que physique ; organiser des sorties thématiques à plusieurs bateaux (Bol d'Air) avec, par exemple, visite touristique avec dégustation de vins, concert sur le lac. Du renfort serait bienvenu pour parvenir à réaliser ces projets.

Victor Gabriel prend la parole et invite les membres à aller sur le site Leman-Nautisme.ch. Cette Plateforme permet les échanges entre navigateurs sur plusieurs thématiques comme le partage de bateaux, des conseils, des groupes d'intérêts, de partage de services, etc.

Lise souligne que le partage de bateaux n'est pas de la co-détention.

5.6. Rapport du Cap Juridique

Objectifs principaux : informer, comprendre et agir pour les droits des navigateurs ; faire des économies ; opérer une veille réglementaire (pour cela, nous aimerions trouver quelqu'un qui pourrait consulter les feuilles d'avis officielles, les minutes et autres documents juridiques).

Sujets évoqués :

- Information de la capitainerie concernant les émoluments sur le changement du prix des places, notamment maintenant en fonction du cadastre.
- La gestion des ports : problématique du partage des responsabilités entre la capitainerie et les communes.
- La co-détention, quelles sont les conditions de reconnaissance ?
- Passerelles : accès à son bateau est parfois une problématique
- Les assurances
- Consultation publique du règlement (RNav) de la nouvelle loi (LNAV). L'APB a analysé tous les articles et transmis ses propositions au délai du 31 août 2025, qui lui avait été accordé. M. Walder et quelques autres candidats à l'élection du Conseiller d'Etat, nous

ont fait l'honneur de répondre au sondage préparé par l'APB pour connaître leur vision sur les problèmes actuels sur la navigation à Genève, ce dont nous les remercions.

- La circulaire demandant à tous les navigateurs de préciser si leur bateau est utilisé à des fins de plaisance uniquement ? Si non, ils entrent dans la catégorie « professionnel » et doivent retourner un questionnaire avant le 30 juin. Le Cap juridique s'est penché sur la question et a demandé un délai pour rassembler tous les éléments pour pouvoir répondre à l'administration.

Intervention de M. Jean-Marc Carrillo, Conseiller administratif de Bellevue, représentant les communes riveraines du lac, l'Association des communes Genevoise (ACG) et membre de la commission des ports => voir annexe 1 de ce PV.

6. Rapport sur la plateforme « mon bateau »

Le Président présente la plateforme de vente de bateaux d'occasion, apb.ch/monbateau, développée par l'APB, en concertation avec la Capitainerie.

En 2025 : 44 annonces publiées ; 13 bateaux vendus ; malheureusement 3 partis à la casse.

A ce jour, 28 bateaux sont en vente. Le Président incite les membres à parcourir et à utiliser cette plateforme pour favoriser le tournus de la liste d'attente et l'échange de bateaux.

Intervention de M. Christophe Buchwalder, membre groupe juridique APB et avocat => voir annexe 2 de ce PV.

7. Rapport du Trésorier et des Vérificateurs de comptes

Patrick Daenger commente les différents tableaux (voir détails sur les slides 24 à 30 (annexées), avec des explications sur :

- l'augmentation des frais de secrétariat, car emploi de Christophe Leisi au 1^{er} avril 2025
- l'augmentation pour la mise à jour du site APB avec la nouvelle application comptable
- les dépenses pour les remplacements de 2 Karchers
- la baisse des frais juridiques
- la diminution des frais pour les événements (pas d'accompagnement pour le départ du Bol d'Or et pas de Swiss Boat Show en 2025).

8. Approbation des comptes et décharge au comité sortant

Alice Sauthier lit le rapport des vérificateurs de comptes et encourage l'assemblée à les valider. Les comptes sont validés à l'unanimité et décharge est donnée au Comité sortant.

Les divers rapports sont approuvés par la majorité des membres, moins 1 abstention.

9 – 10 Élection du Président et du Comité 2026

Proposition d'élire pour **une année** :

Président : Olivier von Arx

Trésorier : Cédric Godier

Secrétaire ad intérim : Christophe Leisi

Coach : Pierre Dupanloup

Cap matériel : Daniel Forestier

Assistant administratif (à 20%) : Christophe Leisi

Le Comité est élu à l'unanimité, moins une abstention.

Mandat est donné au Comité de trouver d'ici à l'été 2026 :

- Un(e) secrétaire générale (en remplacement de Lise Zogmal *qui fonctionnera comme coach jusqu'à l'été*).
- Une personne pour le Cap Manifestations (remplacement de Pierre Dupanloup)
- Une personne pour le Cap Communication.
- Il est proposé à l'assemblée d'accepter la création d'un poste à 20% pour la communication (mission : journal, newsletter, réseaux, site). Un cahier des charges est élaboré. Proposition acceptée à l'unanimité (processus de recrutement en cours).

Un appel est lancé ce soir aux membres qui voudraient rejoindre le Comité. Le Président souligne que l'APB existe depuis 103 ans et trouve dommage qu'une association qui a autant vécu sur Genève ne puisse pas continuer son chemin.

11. Nomination des Vérificateurs de comptes

Reconduction :

- Alain Herzig
- Alice Sauthier

Messieurs François Dufour et Milan Despotovic se proposent comme suppléants.

12. Révision des statuts APB (cf Slide 36 affichée)

Modifications des statuts faisant suite à celles adoptées l'an dernier :

- Une catégorie « Membres Jeunes » est créée (passant de 18–29 ans à 18-25 ans). Ces membres bénéficient d'une réduction de 50% de la cotisation de membres actifs et sont dispensés de la finance d'inscription.
- La catégorie « Vétérans » ne commence qu'après 50 ans.

Ces modifications sont acceptées à l'unanimité.

Un membre demande si les jeunes doivent être forcément propriétaires de bateaux pour devenir membre ? La réponse est Non, mais l'idée est de les inciter à partager la navigation avec nous.

Rappel : Les statuts et de nombreuses informations sont consultables sur le site www.apb.ch

13. Journal de l'APB

Pierre évoque la situation actuelle qui devient de plus en plus critique. Le manque d'engagement bénévole aura des conséquences sur la survie du journal APB. Ainsi, pour 2026, le Comité a décidé de réduire de 4 à 2 publications annuelles (mars et septembre).

Le sondage sur la diffusion du journal en version papier ou informatique sera relancé ; la diffusion s'adaptera au désir de chacun.

Pierre adresse un grand merci à Lise pour son dynamisme, la clarté de vision qu'elle a apportée à notre Comité, son engagement dans les aspects juridiques.

14. Présentation du budget 2026 et fixation des cotisations 2027

Avant de passer à la présentation du budget 2026, le Président et le Comité remercient chaleureusement Patrick Daenger pour ses 11 années à gérer les finances de l'APB.

Applaudissements et cadeau remis à Patrick, qui remercie pour la confiance qui lui a été accordée durant toutes ces années.

Cédric Godier, trésorier titulaire, présente le budget 2026. Il fait remarquer que le montant de l'augmentation des cotisations membres porte ses fruits, que le montant économisé avec la publication de seulement 2 journaux APB par an permettra d'investir sur la communication.

Vote pour le maintien de la cotisation 2027 au niveau de 2026 (actifs : CHF100.-) : adopté à l'unanimité.

15. Propositions de nouveaux évènements APB 2026 :

- Puces nautiques, Port Choiseul, 3 mai
- Information sur les assurances pour bateaux (AXA), 13 mai
- Conférence Météo par Lionel Fontannaz, 27 mai
- Conférence sur les règlements sur le Léman, 9 juin en collaboration avec NautiSchool
- Bol d'Air, date à définir
- P'tit salon nautique, ~~22 nov.~~ (ndlr : déplacé au dimanche 15 nov.)

Autres évènements qui vont entraîner des restrictions de circulation autour de la rade :
le G7 (15-17/06) et le Sails GP (19-21/09).

Le Marché de Noël (15/10-10/01) nous pose problème pour l'accès à la grue des Pâquis.
L'APB essaie de négocier un meilleur accord avec la ville de Genève.

16. Divers

Sujets pour le point DIVERS, abordés en fin de séance :

- Copropriété d'un bateau entre 3 personnes, comment ça se passe quand un des membres décède, plus particulièrement si c'est le propriétaire du bateau qui est le détenteur de la place d'amarrage, comment ça va se passer avec la Capitainerie. Gros souci, est-ce que la place peut être transmise aux autres ? => M. Pellaut
- Comment faire pour donner son bateau quand on en change et qu'il nous reste un bateau ? Ce membre a un voilier et ne peut plus l'utiliser, il envisage d'acheter un bateau à moteur à la place, que faire du voilier ? => M. Bastianini
- Concernant la lettre qui a été envoyée par la Capitainerie. Avec la nouvelle réglementation pour les places est-ce que notre association est concernée ? Question posée par M. Jean-Baptiste, de l'Association de soutien des scouts nautiques.

Des réponses ont été apportées personnellement, lors de l'Apéro, par le Chef de la Capitainerie et le Conseiller d'Etat.

Le Président remercie l'assemblée pour sa participation et clôt l'A.G. 2026.

Il laisse la parole aux invités M. Walder, Conseiller d'Etat et M. Vincent, chef de la Capitainerie.

Merci à Chantal, pour la rédaction de ce procès-verbal



Procès-verbal du 31 mars 2026 :



Le Président :
Olivier von Arx



Le Coach du Comité :
Pierre Dupanloup